

INSPECTEUR(TRICE) EN BÂTIMENTS ET ENVIRONNEMENT

Service de l'urbanisme et du développement durable

Poste temporaire

2025-BA-TEM-155

La Ville de Repentigny cherche actuellement à combler un (1) poste d'inspecteur.trice à la division permis, inspection de son Service de l'urbanisme et du développement durable. Il s'agit d'un mandat temporaire à durée indéterminée.

La personne titulaire du poste exécute diverses tâches reliées à la mise en œuvre de la politique environnementale, au respect des règlements municipaux, à la vérification des plaintes, à la préparation des dossiers de cour et à l'inspection des immeubles.

Principales responsabilités

- Parcourir le territoire, effectuer des études ou des inspections, émettre des avis et constats d'infractions et faire les recommandations nécessaires;
- Signaler les infractions aux contrevenants et proposer des solutions alternatives;
- S'assurer que les propriétaires exécutant des travaux sont munis d'un permis ou d'un certificat conforme aux documents émis par la Ville;
- Inspecter les tranchées pour les raccordements aux services d'aqueduc et d'égouts et les constructions ou ouvrages de tout genre;
- Assurer le suivi des dossiers de plaintes et contraventions;
- Préparer les dossiers à transmettre à la Cour municipale ou à la Cour supérieure en réunissant tous les éléments de preuves nécessaires à l'obtention d'un règlement;
- Comparaître à la Cour lorsque requis afin de soutenir la preuve déposée;
- Émettre des recommandations à son gestionnaire sur l'application des règlements, procédures ou toutes informations jugées pertinentes reliées à son domaine d'expertise ;
- Participer à la réalisation d'enquêtes, de recherches, de bilans et de rapports nécessaires à l'élaboration et à la réalisation de projets relatifs à la protection de la qualité de l'environnement;
- Participer aux activités d'information, de sensibilisation et d'éducation relatives à l'environnement auprès de divers publics cibles.

Compétences souhaitées

- Être titulaire d'un DEC en techniques de l'architecture ou d'aménagement du territoire;
- Posséder d'une (1) à deux (2) années d'expérience pertinente;
- Détenir un permis de conduire valide (classe 5);
- Détenir la carte de santé et sécurité sur les chantiers de construction (ASP);
- Maîtriser les logiciels de la suite Microsoft Office;
- Connaître le fonctionnement et l'application du logiciel AccèsCité Territoire (atout);
- Détenir une bonne connaissance des règlements municipaux;
- Détenir une excellente connaissance du Code de construction du Québec;
- Être apte à lire des plans de construction et des certificats de localisation;
- Détenir un bon sens de l'organisation et avoir le souci du détail;
- Faire preuve de tact et de courtoisie.

Conditions de travail

Il s'agit d'un poste syndiqué temporaire à durée indéterminée dont le salaire horaire varie entre **37.66\$ et 45.09\$ (salaire 2026) + 17% (compensation des avantages sociaux)**.

Soumettre une candidature

Vous possédez les compétences requises ? Visitez le portail employeur de la Ville de Repentigny (<https://atlas.workland.com/careers/ville-de-repentigny?open=about>) et soumettez votre candidature au plus tard le **12 janvier 2026**.

Programme d'accès à l'égalité en emploi

La Ville de Repentigny propose un environnement de travail qui place le respect, la diversité, l'équité et l'inclusion au cœur des priorités.

Par son programme d'accès à l'égalité en emploi et les diverses mesures en place pour favoriser l'intégration de son personnel, la Ville prend des moyens concrets pour composer des équipes de travail qui reflètent la richesse de son territoire.

Accessible et inclusive, la Ville continue de mettre en place tous les moyens nécessaires pour s'assurer que l'ensemble de son personnel puisse s'épanouir dans un cadre sécuritaire et équitable.

Merci de contribuer à enrichir la fonction publique repentignoise !